

DESTINATION PARTAGE

PARTIR TOUS
PARTIR MIEUX

RENDEZ-VOUS JEUDI 20 JUIN !

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée.
- Approbation des comptes de l'exercice 2018. Affectation du résultat.
- Approbation du budget de l'exercice 2019.
- Fixation du montant des cotisations pour l'exercice 2019.
- Renouvellement des mandats et désignation des administrateurs pour les trois collèges.

> RETOURNEZ VOTRE POUVOIR

Si vous ne pouvez pas participer à la réunion, vous pouvez utiliser le pouvoir ci-joint en le complétant et en le retournant à :
Destination Partage, 30 rue Pierre Brasseur 77100 Meaux.
Vous pouvez aussi le scanner et le renvoyer par mail :

contact@destinationpartage.fr

INFOS PRATIQUES

Horaires :

de 10 h à 16 heures

(accueil à partir de 9h30)

Lieu :

9 rue du Château Landon
75010 Paris

Méto : Château-Landon

RER : Gare du Nord

Repas :

au restaurant *Le Robinet d'Or*
offert par Destination Partage

L'ATELIER-DÉBAT

UN CE CITOYEN, ACTEUR DE LA CITÉ : VERS UNE NOUVELLE DONNE

Les nuages s'amoncellent au-dessus des CE après les ordonnances, les CSE, le rapport Perruchot...

Dans un courrier daté du 11 avril dernier, Agnès Buzyn, la ministre des Solidarités et de la Santé, et Gérald Darmanin, le ministre de l'Action et des Comptes publics, confient une "mission d'analyse des avantages accordés par les comités d'entreprise" aux cheffes de l'inspection générale des affaires sociales (Igas) et de l'inspection générale des finances (IGF). Les ministres demandent aux hauts fonctionnaires de rendre un rapport pour la fin juin 2019.

Dans le même esprit, une mission est confiée par le Premier ministre à Pascale Fontenel-Personne, députée de La Sarthe, qui doit réfléchir «à une réorganisation du financement du tourisme pour tous dans un contexte de diminution des subventions publiques». Elle rendra son rapport fin septembre.

> S'ÉMANCIPER POUR CONSTRUIRE UN NOUVEAU PROJET

C'est pourquoi beaucoup pensent qu'il faut s'atteler à des réformes conduites par les élus eux-mêmes. Les CE sont à un carrefour de leur histoire : entre dessaisissement et réappropriation.

L'utilité sociale est au centre des enjeux :

- > Développer le reste à vivre pour distribuer des prestations
- > Mettre en place un observatoire du départ en vacances dans l'entreprise

Débat avec nos intervenants : Yvan Constanti, contrôleur UR PARIS sur les tolérances Urssaf et Malika Lahnait, avocate (sous réserve de leur disponibilité).